

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV OPPORTUNITY

SICAV OPPORTUNITY publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **24 avril 2014**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Melle Leila Bchir.

SICAV OPPORTUNITY BILANS COMPARES AU 31-12-2013

DESIGNATION	NOTE	31/12/2013	31/12/2012	
		Montant en Dinars	Montant en Dinars	
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	676,344.173	796,470.532
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		351,115.532	377,337.530
AC1-B	OBLIGATIONS		117,606.000	123,307.200
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		207,622.641	295,825.802
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPC)			0.000
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	351,172.189	245,404.392
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		350,316.894	244,820.747
AC2-B	DISPONIBILITES		855.295	583.645
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	608.769	403.401
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		608.769	403.401
TOTAL ACTIF			702,896.490	1,042,278.325
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	645.930	691.098
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	6,532.313	20,350.829
TOTAL PASSIF		PA	7,178.243	21,041.927
ACTIF NET			1,020,946.888	1,021,236.398
CP1	CAPITAL	CP1	1,003,281.864	1,005,646.346
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	17,665.024	15,590.052
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		8.093	6.082
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		17,162.356	18,438.360
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		494.575	-2,854.390
ACTIF NET			1,020,946.888	1,021,236.398
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1,028,125.131	1,042,278.325

SICAV OPPORTUNITY
ETAT DE RESULTAT COMPARES AU 31-12-2013

DESIGNATION	NOTE	31/12/2013	31/12/2012
		Montant en Dinars	Montant en Dinars
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	29,907.263	32,757.537
PR1-A DIVIDENDES		12,796.400	11,886.350
PR1-B REVENUS DES OBLIGATIONS		6,111.600	5,240.400
PR1-C REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		10,999.263	15,517.363
PR1-D REVENUS DES AUTRES VALEURS		0.000	113.424
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	7,914.228	8,025.892
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		7,914.228	8,025.892
REVENUS DES PLACEMENTS		37,821.491	40,783.429
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-9,555.556	-12,087.778
REVENU NET DES PLACEMENTS		28,265.935	28,695.651
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-11,103.579	-10,257.291
RESULTAT D'EXPLOITATION		17,162.356	18,438.360
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		494.575	-2,854.390
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		17,656.931	15,583.970(*)
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-494.575	2,854.390
PR4-B VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES		-39,054.561	-108,256.635
PR4-C +/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES		-12,796.561	69,219.658
PR4-D FRAIS DE NEGOCIATION		-1,057.290	-568.005
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-35,746.056	-21,166.622

(*) : Retraité pour des besoins de comparabilité

SICAV OPPORTUNITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31-12-2013

DESIGNATION		31/12/2013	31/12/2012
		Montant en Dinars	Montant en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	-35,746.056	-21,166.622
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	17,162.356	18,438.360
AN1-B	VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES	-39,054.561	-108,256.635
AN1-C	+/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES	-12,796.561	69,219.658
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-1,057.290	-568.005
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-15,920.972	-18,054.282
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	51,377.518	-176,536.092
	SOUSCRIPTIONS	337,359.086	481,483.528
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	319,000.000	426,800.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	12,536.053	48,938.108
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS	557.965	1,414.080
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE EN COURS	5,265.068	4,331.340
	RACHATS	-285,981.568	-658,019.620
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-269,300.000	-576,600.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-11,692.123	-73,311.120
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS	-218.952	-922.770
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE EN COURS	-4,770.493	-7,185.730
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-289.510	-215,756.996
AN4	ACTIF NET		
AN4-A	DEBUT DE L'EXERCICE	1,021,236.398	1,236,993.394
AN4-B	FIN DE L'EXERCICE	1,020,946.888	1,021,236.398
AN5	NOMBRE D' ACTIONS		
AN5-A	DEBUT DE L'EXERCICE	9,204	10,702
AN5-B	FIN DE L'EXERCICE	9,701	9,204
	VALEUR LIQUIDATIVE		
A-	DEBUT DE L'EXERCICE	110.955	115.585
B-	FIN DE L'EXERCICE	105.241	110.955
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-3.62%	-2.59%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DU 01.01.2013 AU 31.12.2013

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31-12-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2013 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.12.2013	% de L'ACTIF NET
Actions et droits rattachés	45.659	345.328,084	351.115,532	34,39
ADWYA	242	1.798,060	1.678,512	0,16
ARTES	1.000	6.737,237	6.448,000	0,63
ATTIJARI BANK	400	6.447,000	6.499,200	0,64
BT	800	7.044,000	7.357,600	0,72
CARTHAGE CEMENT	5.000	14.445,946	16.645,000	1,63
CIL	1.530	5.433,043	21.282,300	2,08
CITY CARS	2.528	27.681,600	27.668,960	2,71
ESSOUKNA	2.000	19.182,030	16.546,000	1,62
MONOPRIX	1.200	34.201,832	28.172,400	2,76
MPBS NS	8.300	49.800,000	49.800,000	4,88
ONE TECH HOLDING	1.000	6.800,000	6.483,000	0,63
SFBT	2.500	33.773,027	33.232,500	3,26
SIMPAR	400	27.313,800	24.741,200	2,42
SITS	1.300	3.596,000	3.127,800	0,31
SOTUVER	2.000	15.574,279	13.208,000	1,29
SPDIT	2.000	14.150,290	15.496,000	1,52
TELNET HOLDING	2.000	12.905,950	11.466,000	1,12
TL	506	11.399,840	10.626,000	1,04
TPR	2.000	7.454,140	8.522,000	0,83
TUNINVEST- SICAR	1.810	17.015,900	18.646,620	1,83
TUNIS RE	950	6.945,450	8.637,400	0,85
UBCI	395	9.688,200	9.802,320	0,96
BT DA 1/3	1.002	3.105,000	2.605,200	0,26
DA UBCI 8/33	396	2.351,460	2.027,520	0,2
TPR DA 1/44	4.400	484,000	396,000	0,04
Emprunts de sociétés	1.500	114.000,000	117.606,000	11,52
ATB 2007/1(25 ANS)	1.500	114.000,000	117.606,000	11,52
Emprunts d'Etat (BTA)	203	201.663,300	207.622,641	20,33
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1	1.046,300	1.089,698	0,11
BTA 5.25-03/2016	44	43.646,000	45.144,650	4,42
BTA 6,75-07/2017 (10 ANS)	10	11.206,000	11.463,424	1,12
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	48	49.275,000	50.987,745	4,99
BTA 5.50% 02/2020	100	96.490,000	98.937,124	9,69
Total Portefeuille Titres	47.362	660.991,384	676.344,173	66,24

Les mouvements du portefeuille-titres de la SICAV OPPORTUNITY :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres de la SICAV OPPORTUNITY, se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Solde au 31 décembre 2012	742,034.821	9,593.702	44,842.009	796,470.532	
* Acquisitions de l'exercice					
Actions et valeurs assimilées	509,696.250			509,696.250	
Emprunts d'Etat (BTA)	101,525.000			101,525.000	
* Remboursement et cessions de l'exercice					
Cessions des actions et valeurs assimilées	-496,863.687			-496,863.687	-10,792.787
Cessions des emprunts d'Etat (BTA)	-34,765.000			-34,765.000	21.800
Remboursement / Emprunts de sociétés	-6,000.000			-6,000.000	
Remboursement / Emprunts d'Etat (BTA)	-154,636.000			-154,636.000	-1,636.000
* Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres					
			-39,054.561	-39,054.561	
* Variations des intérêts courus					
		-28.361		-28.361	
Solde au 31 décembre 2013	660,991.384	9,565.341	5,787.448	676,344.173	-12,406.987

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **29.907,263 Dinars** au 31.12.2013, contre **32.757,537 Dinars** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
Revenus des actions et valeurs assimilées	12.796,400	11.886,350
• Dividendes	12.796,400	11.886,350
Revenus des obligations	6.111,600	5.240,400
• Intérêts courus	3.606,000	3.307,200
• Intérêts échus	2.505,600	1.933,200
Revenus des emprunts d'Etat	10.999,263	15.517,363
• Intérêts courus	3.524,272	4.672,893
• Intérêts échus	7.474,991	10.844,470
Revenus des Autres Valeurs	0,000	113,424
• Intérêts échus	0,000	113.424
Total	29.907,263	32.757,537

AC2- Notes sur les Placements monétaires et disponibilités :

AC2- A. Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève aux 31.12.2013, à **350.316,894 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.13	% Actif net
BTC 52S-25/03/2014	129	126.214,572	127.330,262	12.47
BTC 52S-02/09/2014	17	16.305,260	16.434,270	1.61
BTC 52S-04/11/2014	215	206.444,788	206.552,362	20.23
Total	361	348.964,620	350.316,894	34.31

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève aux 31.12.2013, à **855,295 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2013, à **7.914,228 Dinars**, contre **8.025,892 Dinars** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

Revenus des Bons du Trésor	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
• Intérêts courus	1.352,274	579,352
• Intérêts échus	6.561,954	7.446,540
Total	7.914,228	8.025,892

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2013 à **608,769 Dinars**, représentant la Retenue à la Source sur les achats des obligations d'Etat (BTA).

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2013, à **9.555,556 Dinars**, contre **12.087,778 Dinars** au 31.12.2012 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

Charges de gestion des placements	31.12.2013	31.12.2012
Rémunération du gestionnaire	6.688,884	8.461,446
Rémunération du dépositaire	2.866,672	3.626,332
Total	9.555,556	12.087,778

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31.12.2013 à **11.103,579 Dinars**, contre **10.257,291 Dinars** au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	31.12.2013	31.12.2012
Redevance CMF	955,523	1.208,733
Impôts et Taxes	75,498	81,400
Diverses charges d'exploitation	10.072,558	8.967,158
Total	11.103,579	10.257,291

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2013, à **7.178 ,243 Dinars** contre **21.041,927 Dinars** au 31.12.2012. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
PA1	Opérateurs créditeurs ⁽¹⁾	645,930	691,098
PA2	Autres créditeurs divers ⁽²⁾	6.532,313	20.350,829
TOTAL		7.178,243	21.041,927

(1) : Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2013 à **645,930** Dinars contre 691,098 Dinars au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
Gestionnaire	452,149	483,769
Dépositaire	193,781	207,329
Total	645,930	691,098

(2) : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2013, à **6.532,313** Dinars contre **20.350,829** Dinars au 31.12.2012 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31.12.2013	Montant au 31.12.2012
Etat, impôts et taxes	96,766	128,814
Redevance CMF	64,588	69,106
Sommes à régler	0,000	13.952,908
Provision pour charges à payer	6.370,959	6.200,001
Total	6.532,313	20.350,829

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2013 se détaillent comme suit :

	31.12.2013	31.12.2012
<u>Capital initial (en nominal)</u>		
• Montant	: 920.400,000 Dinars	: 1.070.200,000 Dinars
• Nombre de titres émis	: 9.204	: 10.702
• Nombre d'actionnaires	: 17	: 17

<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
• Montant	: 319.000,000	: 426.800,000 Dinars
• Nombre de titres émis	: 3.190	: 4.268
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
• Montant	: 269.300,000	: 576.600,000 Dinars
• Nombre de titres rachetés	: 2.693	: 5.766
<u>Capital</u>	: 1.003.281,864	: 1.005.646,346 Dinars
• Montant en nominal	: 970.100,000	: 920.400,000 Dinars
• Sommes non distribuables (*)	: 33.181,864	: 85.246,346 Dinars
• Nombre de titres	: 9.701	: 9.204
• Nombre d'actionnaires	: 17	: 17

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent à 33.181,864 Dinars au 31.12.2013 contre 85.246,346 au 31.12.2012 et se détaillent comme suit :

Résultat non distribuable des exercices antérieurs	85.246,346
1- <u>Résultat non distribuable de l'exercice</u>	-52.908,412
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	- 39.054,561
+/- values réalisées sur cession de titres.	- 12.796,561
Frais de négociation	- 1.057,290
2- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	843,930
Aux émissions	12.536,053
Aux rachats	-11.692,123
Total sommes non distribuables	33.181,864

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2013 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de l'exercice : 17.162,356 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de l'exercice : 494,575 Dinars
- Sommes distribuables des exercices antérieures : 8,093 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES : 17.665,024 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action	31.12.2013	31.12.2012
• Revenus des placements	3,899	4,431
• Charges de gestion des placements	(0,985)	(1,314)
• Revenus net des placements	2,914	3,117
• Autres charges d'exploitation	(1,145)	(1,115)
• Résultat d'exploitation	1,769	2,002
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,051	(0,310)
• Sommes distribuables de l'exercice	1,820	1,692
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,051)	0,310
• Variation des +/- values potentielles/titres	(4,026)	(11,762)
• Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	(1,319)	7,521
• Frais de négociation	(0,109)	(0,061)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(3,685)	(2,300)
• Résultat non distribuable de l'exercice	(5,454)	(4,302)
• Régularisation du résultat non distribuable	0,087	(2,648)
• Sommes non distribuables de l'exercice	(5,367)	(4,681)
• Distribution des dividendes	1,693	1,641
Valeur Liquidative	105,241	110,955
4-2 Ratios de gestion des placements :	31.12/2013	31.12/2012
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,000%	1,000%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	1,162%	0,849%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,796%	1,525%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de:

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,7 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,3% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Conformément à la réunion du Conseil d'Administration de SICAV OPPORTUNITY tenue en date du 29 mars 2013, ladite SICAV OPPORTUNITY a procédé à partir du 06/01/2014 à :

- ▶ La révision de la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,30% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an ;
- ▶ l'instauration d'une commission de distribution de 0,20% TTC de l'actif net l'an, à payer en faveur des distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY à savoir la BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL, à partager entre eux au prorata de leurs distributions et ce, suite à l'obtention par la BIAT ASSET MANAGEMENT - en sa qualité de gestionnaire de SICAV OPPORTUNITY de l'agrément du CMF n° 17-2013 du 14 juin 2013 pour l'ajout de l'intermédiaire en bourse « BIATCAPITAL » en tant que nouveau distributeur de ladite SICAV;
- ▶ l'instauration d'une commission de courtage à payer au profit de la BIATCAPITAL, intermédiaire en bourse chargé de l'exécution des opérations en bourse.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société SICAV OPPORTUNITY comprenant le bilan au 31 décembre 2013, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction pour les états financiers :

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers et ce conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables relatives aux OPCVM.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtée au 31 décembre 2013 et des résultats de ses opérations pour la période close à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, il est à signaler que la société SICAV OPPORTUNITY a employé, au 31 Décembre 2013, 11.446% de son actif en obligations émises par l'ATB. Ce pourcentage est supérieur au taux de détention maximum de 10% prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

4- Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que le système de contrôle interne de votre société présente des insuffisances majeures.

Tunis, le 03 mars 2013

Le commissaire aux comptes :

Melle Leila Bchir

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

Dans le cadre de nos travaux de commissariat aux comptes, nous avons été avisés des conventions suivantes rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales :

1. Les frais de gestion de la société SICAV OPPORTUNITY sont perçus par la « BIAT ASSETS MANAGEMENT ». Cette rémunération est égale à 0,7% (TTC) de l'actif net de la SICAV calculée quotidiennement. Au titre de l'exercice 2013, les frais de gestion se sont élevés à 6689 DT.
2. La société SICAV OPPORTUNITY a conclu une convention de dépositaire avec la «BIAT». La rémunération correspondante est égale à 0,3% (TTC) de l'actif net de la SICAV calculée quotidiennement. Au titre de l'exercice 2013, les frais de dépôt se sont élevés à 2 867DT.
3. La société SICAV OPPORTUNITY a conclu une convention de commercialisation avec la « BIAT » et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT ». Aucune commission n'est due par la « SICAV OPPORTUNITY » au titre des frais de distribution.
4. La Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT » abrite au niveau de son siège social, sis à 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis, le siège social de la « SICAV OPPORTUNITY» sans contrepartie financière et ce depuis la constitution.
5. Au 31/12/2013, compte tenu des souscriptions et rachats intervenus au cours de l'exercice 2013 et du solde initial des actions détenues, la société Biat Asset Management détient 2562 actions de la SICAV opportunity.
6. Au 31/12/2013, la société BIAT détient 4615 actions de la SICAV opportunity.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et qu'elles sont convenablement comptabilisées. Il ne nous appartient pas, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

L'examen des écritures comptables de votre société pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 n'a révélé aucune autre opération prévue par les articles sus mentionnés.

Tunis, le 03 mars 2013

Le commissaire aux comptes :

Melle Leila Bchir